

BAROMÈTRE DES INFRASTRUCTURES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



CENTRE-VAL DE LOIRE

AVRIL 2023



**ACTEURS
POUR LA PLANÈTE**
LES TRAVAUX PUBLICS



Sommaire

Décarboner les mobilités dans la région

- 1 AMÉNAGEMENT CYCLABLE P.5
- 2 TRANSPORTS COLLECTIFS P.6
- 3 INFRASTRUCTURES DE RECHARGE P.7
- 4 RÉSEAU ROUTIER P.8

Développer un mix énergétique régional bas de carbone sur le territoire

- 5 GAZ RENOUELEBLE P.9
- 6 ÉLECTRICITÉ RENOUELEBLES P.10
- 7 HYDROGÈNE P.11
- 8 ECLAIRAGE PUBLIC P.12

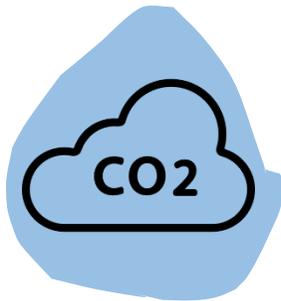
Préserver la ressource en eau et faire fac au stress hydrique à l'échelle locale

- 9 RÉSEAUX D'EAU POTABLE P.13
- 10 RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX P.14
- 11 RENATURATION DES COURS D'EAU P.15
- 12 RÉHABILITATION DES FRICHES P.16

Protéger le territoire face aux aléas climatiques

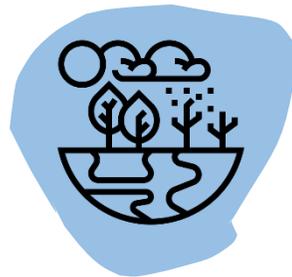
- 13 LUTTE CONTRE LES INONDATIONS P.17

Stratégie bas-carbone



RÉDUIRE DE 30%

les émissions GES à
horizon 2030,
par rapport à 2015



DÉVELOPPER UNE APPROCHE TRANSVERSALE

pour lutter contre les effets
du changement climatique



PRÉSERVER LA TRAME VERTE ET BLEUE

et intégrer ses enjeux dans
l'urbanisme, les projets
d'aménagement, les pratiques
agricoles et forestières



RECHERCHER L'ÉQUILIBRE

entre les espaces
artificialisés et les espaces
naturels, agricoles
et forestiers

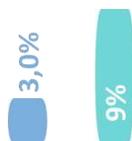
Quelle trajectoire à horizon 2030 ?

DÉCARBONER LES MOBILITÉS DANS LA RÉGION



AMÉNAGEMENT CYCLABLE

Tripler la part modale du vélo en Région d'ici 2025



Aujourd'hui Demain



TRANSPORTS COLLECTIFS

Part modale du fret ferroviaire en région

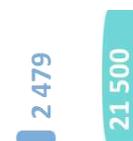


Aujourd'hui Demain



INFRASTRUCTURES DE RECHARGE

Réseau d'infrastructures de points de recharge



Aujourd'hui Demain



RÉSEAU ROUTIER

Remettre à niveau les routes de la région qui nécessitent des travaux d'entretien

31%
À REMETTRE EN ÉTAT AUJOURD'HUI

DÉVELOPPER UN MIX ÉNERGÉTIQUE RÉGIONAL BAS DE CARBONE SUR LE TERRITOIRE



GAZ RENOUVELABLE

Gaz renouvelable injectés dans les réseaux



Aujourd'hui Demain



ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

Production éolienne, Photovoltaïque et hydraulique



Eolien Photovolt. Hydroélec.



HYDROGÈNE

Un déploiement rapide des infrastructures liées à l'hydrogène



Aujourd'hui Demain



ECLAIRAGE PUBLIC

Réduire la consommation nationale totale d'électricité liée à l'éclairage (56 TWh), émettant 5,6 tonnes de CO₂ au moins de moitié.

-40%
DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DU PARC DE BÂTIMENTS ET DE LYCÉES

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET FAIRE FACE AU STRESS HYDRIQUE



RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Taux de renouvellement annuel



Aujourd'hui Demain



RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX

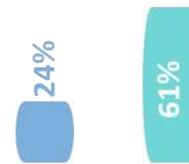
Renouveler le parc en situation de vétusté en mettant en conformité les stations

35%
DE STATIONS À METTRE EN CONFORMITÉ AUJOURD'HUI



RENATURATION DES COURS D'EAU

Bon état écologique des masses d'eau de surface sur le Bassin Loire-Bretagne

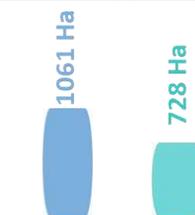


Aujourd'hui Demain



RÉHABILITATION DES FRICHES

Diviser par deux le rythme de consommation d'espaces naturels



Aujourd'hui Demain

PROTÉGER LE TERRITOIRE FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Protéger le territoire régional qui se situe en zone inondable : 6 départements et 543 000 d'habitants

21%
DE LA POPULATION À PROTÉGER AUJOURD'HUI

Aménagements cyclables

UN RÉSEAU À DÉVELOPPER



Le vélo constitue un levier potentiel pour décarboner la mobilité, mais seulement 5% des actifs en emploi utilisent le vélo pour des trajets de 2 à 5 km. L'usage du vélo étant fortement corrélé à la densité des aménagements cyclables, il est indispensable de développer un réseau d'infrastructures adaptées pour encourager sa pratique. Lorsque la densité du réseau cyclable d'une commune dépasse 2 500 m par km² la pratique du vélo est trois fois plus importante. La région Centre-Val de Loire ambitionne de tripler la part modale vélo à l'horizon 2025 (soit de passer de 3% à 9%). Pour atteindre cet objectif inscrit dans son STRADDET, elle s'engage à travers un plan ambitieux des mobilités Vélo adopté en 2020.

2887 km réseau total régional

5% du réseau national : pistes cyclables et voies vertes

1,12 mètres linéaire / habitant en région

0,85 mètres linéaire / habitant en France

700 kgCO₂e
Émissions évitées annuellement sur un trajet domicile-travail effectué en vélo plutôt qu'en voiture

Atteindre un ratio de 2 mètres linéaire par habitant d'aménagements et porter la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien à 12% en 2030.

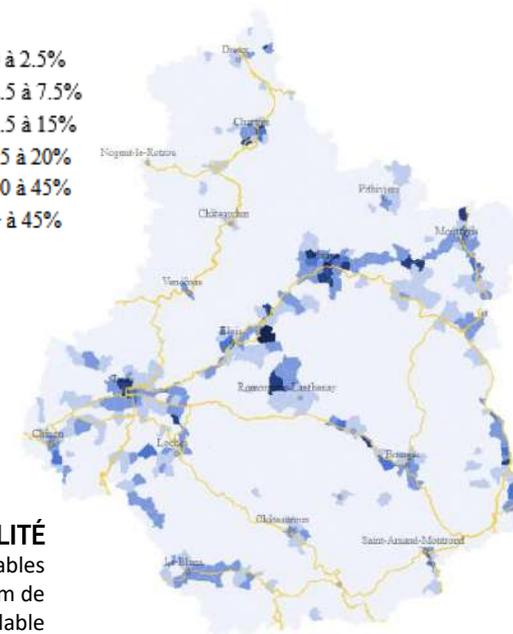
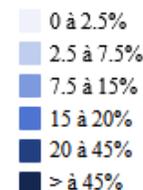
ATTEINDRE 2 ML/HAB

TRIPLER LA PART DU VÉLO EN REGION D'ICI 2025

Département	Linéaire en kilomètres	ML / habitant	Taux de cyclabilité moyen
Cher	336	1,13	1,4%
Eure-et-Loir	174	0,41	0,7%
Indre	244	1,14	0,8%
Indre-et-Loire	784	1,27	2,6%
Loir-et-Cher	276	0,85	1,6%
Loiret	1 073	1,56	2,8%
Centre-Val de Loire	2 887	1,12	1,7%
France	57 504	0,85	2,0%

* Le linéaire cyclable inclut les pistes cyclables en site propre ainsi que les voies vertes

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL



TAUX DE CYCLABILITÉ
km d'aménagements cyclables bidirectionnels recensés sur 100 km de voirie potentiellement cyclable

CENTRE-VAL DE LOIRE

Transports collectifs

UN RÉSEAU À DÉVELOPPER

Alors que plus de la moitié d'émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports provient de l'usage du véhicule particulier, le recours aux transports collectifs apparaît comme une des solutions à privilégier pour décarboner les déplacements du quotidien. Les infrastructures sont un vecteur de transformation des mobilités. Des services régionaux sont développés (vélos, trains, installations terminales embranchées fer, TER Cyclo, dessertes type RER...) dans l'objectif d'un report modal des voyageurs et des marchandises.



Atteindre une part modale des transports collectifs de 20% en 2030 (13% transports ferrés et 7% transports routiers) et de 24% en 2050.

Entre 7 et 15kg de CO₂ évités
Un trajet de 80 km réalisé en voiture thermique émet 15,4 kgCO₂e contre 0,42 kgCO₂e en train (Intercités) ou 8,32 kgCO₂e en bus thermique

20% EN 2030

ATTEINDRE UNE PART DU FRET DE 18% EN 2030

TRANSPORTS EN COMMUN URBAINS

Actifs qui utilisent les transports en commun pour aller travailler* :

7,5% dans la région (contre 16% en France)

18% à Orléans

17% à Tours

16% à Chartres

9% à Blois

7% à Bourges et à Châteauroux

TRANSPORTS FERROVIAIRE

1 953 de voies ferrées en région

53% sont électrifiées en région (vs. 59% en France)

1 213 Passages à niveau en région dont **55** supprimés depuis 2020

13% part modale du fret ferroviaire en région; **4,5M€** de tonnes de transport de marchandises par an

Département	Part de la superficie du département desservie pas un réseau de transport*
Cher	7%
Eure-et-Loir	59%
Indre	15%
Indre-et-Loire	13%
Loir-et-Cher	40%
Loiret	48%
Centre-Val de Loire	29%
France - métropole	63%

* Superficie des communes incluses sur le territoire d'une AOM par rapport à la superficie totale du département

Département	Linéaire ferroviaire (km)	Dont électrifié
Cher	231	54%
Eure-et-Loir	458	42%
Indre	152	66%
Indre-et-Loire	375	54%
Loir-et-Cher	402	59%
Loiret	336	53%
Centre-Val de Loire	1 953	53%
France	27 057	59%

3 Lignes de tramways en région, soit **44 Km**

*Concerne uniquement les trajets domicile-travailler

Sources : part modale - INSEE 2022, transports urbains - CEREMA 2022, métros et tramways - STRMTG 2022 Ferroviaire - SNCF 2021

Infrastructures de recharge

AUGMENTER LEUR DISPONIBILITÉ



Développer un réseau d'infrastructures de recharge adapté pour accompagner l'évolution du parc de véhicules électriques en France : 1 point de recharge pour 10 véhicules

13,82 kgCO₂e évités

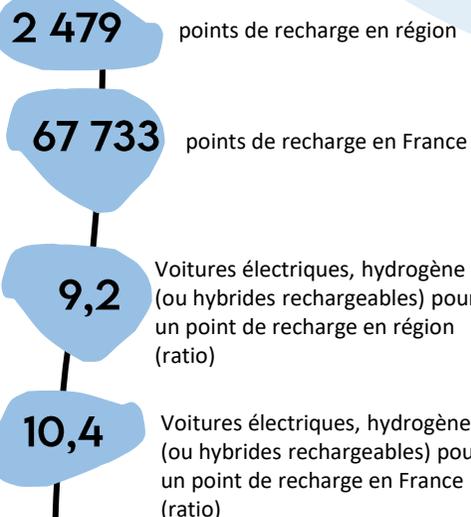
Un trajet de 80 km réalisé en voiture électrique émet 1,58 kgCO₂e contre 15,4 kgCO₂e en voiture thermique

520 000 POINTS DE RECHARGE EN FRANCE EN 2030

21 500 POINTS DE RECHARGE EN RÉGION

Pour favoriser l'essor de la mobilité électrique il est essentiel de déployer un réseau d'infrastructures de recharge adapté aux futurs besoins. L'augmentation du nombre de véhicules électriques en circulation doit être accompagnée d'une hausse du nombre de points de recharge mis à disposition sur l'espace public. Or la France souffre aujourd'hui d'un retard dans le déploiement de ce réseau par rapport aux objectifs initialement fixés (100 000 bornes fin 2021).

POINTS DE RECHARGE



5,2M

Projections de véhicules électriques et hybrides rechargeables en France en 2030

215 000

Projections de véhicules électriques et hybrides rechargeables dans la région en 2030

520 000

Objectifs de points de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables en France

21 500

Objectifs de points de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables en région

Département	Voitures électriques ou à hydrogène	Voitures hybrides rechargeables	Nombre de points de recharge	Véhicules pour un point de recharge
Cher	1 297	884	365	6,0
Eure-et-Loir	2 457	1 555	351	11,4
Indre	763	466	271	4,5
Indre-et-Loire	4 094	2 502	736	9,0
Loir-et-Cher	1 629	1 089	362	7,5
Loiret	3 711	2 421	394	15,6
Centre-Val de Loire	13 951	8 917	2 479	9,2
France	403 055	299 336	67 733	10,4

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

Réseau routier

ENCOURAGER L'ENTRETIEN

L'entretien du réseau routier est indispensable à la fois pour optimiser les coûts de gestion de l'infrastructure, mais aussi pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Un véhicule qui circule sur une chaussée bien entretenue consomme moins d'énergie et émet moins d'émissions de GES qu'un véhicule circulant sur une chaussée dégradée. Or, au niveau régional, 6% du réseau routier est en mauvais état. L'enjeu pour la région est donc de veiller à la réparation de ces routes mais aussi de maintenir le reste du réseau en bon état de fonctionnement.



Remettre à niveau les routes de la région qui se trouvent en moyen et mauvais état, soit 31% du réseau routier des collectivités répondantes (8803 km à minima)

+4 % à +6% -
émissions de GES supplémentaires émises par un poids lourd qui circule sur une chaussée dégradée

**À MINIMA,
31% DES
ROUTES À
REMETTRE
À NIVEAU**

Linéaire routier dans la région, dont **28 397 KM*** dont l'état est connu
*Hors Kms voirie communale Orléans

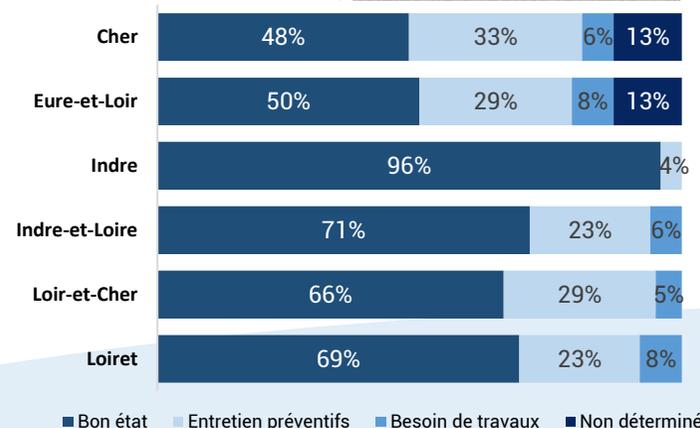
69 136 KM

2%
Routes nationales et autoroutes concédées et non concédées

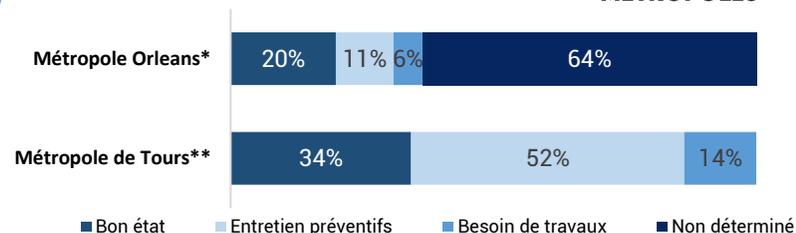
40%
Routes départementales

58%
Voirie communale

ÉTAT DES ROUTES DÉPARTEMENTALES



ÉTAT DES ROUTES INTERCOMMUNALES SUR LES 2 GRANDES MÉTROPOLES



*Données enquête 2020
** Données enquête 2019

ÉTAT DES ROUTES ET AUTOROUTES DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL NON CONCÉDÉE



Sources: Etat réseau routier – DIR 2020, linéaire routier- SDES 2021/ ORT-CVdL
Etat du réseau routier national, départemental et communal: enquête CERC-2022

*En l'état des données disponibles, l'état des routes est connu pour 41% du réseau routier (34% du réseau routier national, 94% du réseau routier départemental et 4% du réseau routier communal)

CENTRE-VAL DE LOIRE

Gaz renouvelable

ATTEINDRE LES 10% EN 2030



La production de gaz renouvelable, notamment à travers la méthanisation, permet de concilier les enjeux de transition énergétique avec ceux de l'économie circulaire. Le développement et redimensionnement des réseaux et des infrastructures gazières, ainsi que l'équipement des stations d'épuration en méthaniseurs sont indispensables pour atteindre la cible de 10% de gaz renouvelable dans les réseaux en 2030. En région centre val de Loire, afin d'atteindre l'objectif de réduction de la consommation énergétique finale de 43% en 2050, le SRADDET fixe un point d'étape de la production de biomasse-biogaz de 4,4 TWH en 2030.

PRODUCTION DE BIOMÉTHANE INJECTÉ DANS LES RÉSEAUX DE GAZ :

217 GWh En région

3 269 GWh En France

= 7% De la production totale en France

En région

30 Sites d'injection de biométhane

461 GWh Capacité totale

En France

515 Sites d'injection de biométhane

9 037 GWh Capacité totale

23,4 gCO₂/kWh c'est l'empreinte carbone du biométhane, contre 227 gCO₂/kWh pour le gaz naturel

Atteindre 30 TWh de biométhane injectés dans les réseaux en 2030, contre 3,3 en 2021, soit 1 400 installations d'injection à l'échelle nationale, contre 426 en 2022.

30 TWH EN 2030 EN FRANCE

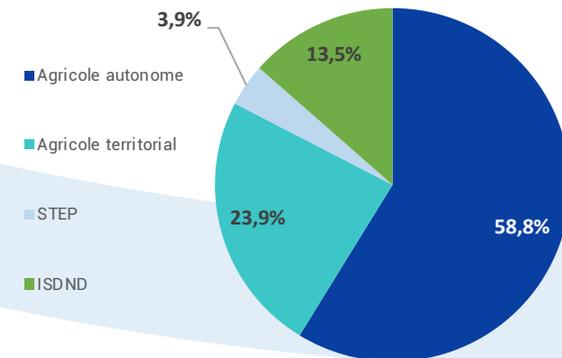
4,41 TWH* EN 2030 EN RÉGION

Département	Production de biométhane* injecté en GWh	Potentiel biométhane 2050 (PCS GWh)
Cher	79	1 629
Eure-et-Loir	25	3 219
Indre	16	1 428
Indre-et-Loire	18	1 704
Loir-et-Cher	24	1 272
Loiret	55	2 984
Centre-Val de Loire	217	12 235
France	3 269	150 009

* La production de biométhane inclut uniquement les points d'injection raccordés au réseau de distribution GRDF

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION RÉGIONALE DE BIOMÉTHANE



*Biomasse-Biogaz(méthanisation, biogaz issu de STEP,ISDND)

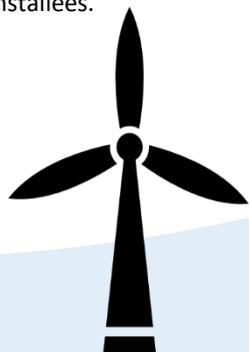
*1 TWH = 1 000 GWh

Sources : Productions globale et par typologie - GRDF 2021
potentiel 2050 - GRDF août 2022, points d'injection et capacité de production - Réseaux énergies 2023

Electricité renouvelable

ATTEINDRE LES 40% EN 2030

En Centre-Val de Loire, l'objectif du SRADDET est d'atteindre 100% de consommation d'énergie couverte par la production régionale d'énergies renouvelable et de récupération en 2050. Le développement de la filière électrique renouvelable est indispensable pour permettre la décarbonation d'autres secteurs, notamment celui des transports, mais aussi pour réussir la souveraineté énergétique du pays. Les réseaux de transport et de distribution doivent évoluer en conséquence pour accueillir les nouvelles capacités qui seront installées.



5 MtCO₂e évitées par an en France, grâce à la production d'électricité éolienne et solaire

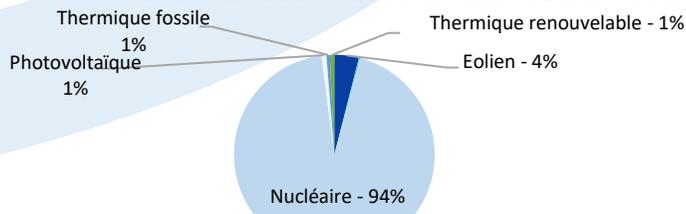
Entre 33,2 et 34,7 GW de puissance installée à horizon 2028 pour l'éolien, contre 20 GW en 2022. Entre 36 GW et 45 GW de puissance installée à horizon 2028 pour le photovoltaïque, contre 14,7 GW en 2022.

HORIZON NATIONAL 2028 :
33,2 GW POUR L'ÉOLIEN
36 GW POUR LE PHOTOVOLTAÏQUE

PART DE LA RÉGION DANS LA PRODUCTION FRANÇAISE

- 8% Production éolienne
- 0% Production hydraulique
- 19% Production nucléaire
- 4% Production photovoltaïque
- 1% Production thermique à combustible fossile
- 5% Production thermique à combustible renouvelable

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE EN RÉGION



Département	Parc éolien - puissance installée (MW)	Parc photovoltaïque - puissance installée (MW)
Cher	249	143
Eure-et-Loir	747	125
Indre	340	164
Indre-et-Loire	0	101
Loir-et-Cher	53	140
Loiret	183	127
Centre-Val de Loire	1 572	800
France	20 835	15 851

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

OBJECTIF RÉGIONAL DE PRODUCTION EN 2030:

- 8 233 GWH pour l'éolien
- 2 383 GWH pour le photovoltaïque
- 127 GWH pour l'hydraulique

La puissance du parc installé dans la région pour l'éolien :

1 572 MW

La puissance du parc installé dans la région pour le photovoltaïque :

800 MW

Nombre d'installations photovoltaïque dans la région

23 944

Nombre de parcs éoliens dans la région

145

En 2021, la production régionale atteint :

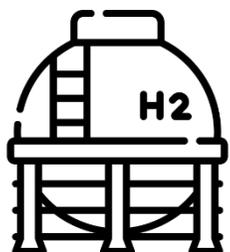
2 885 GWH pour l'éolien
591 GWH pour le photovoltaïque
129 GWH pour l'hydraulique

620

Eoliennes dans la région

Hydrogène

AUGMENTER LA PART D'HYDROGÈNE DÉCARBONÉ



Le développement de l'hydrogène, et en particulier l'hydrogène décarboné, fait partie des objectifs ambitieux de la stratégie énergétique de la France. Aujourd'hui peu déployée, cette technologie devra permettre à terme la décarbonation de l'industrie, de la mobilité, ainsi que l'émergence des nouveaux usages. La part d'hydrogène décarboné, dans la production totale, devra passer de 5% en 2020 à 52% à horizon 2030 en France. L'ambition en Centre-Val de Loire porte sur le déploiement rapide des infrastructures liées à l'hydrogène.

EN FRANCE en 2020, la production d'hydrogène atteint

880 000 TONNES

5% Part de décarboné

EN FRANCE en 2022:

59 Stations de recharge qui alimentent

550 Véhicules légers et

33 Bus à l'hydrogène

6 MtCO₂e émissions annuelles évitées grâce au développement de l'hydrogène

1 000 stations de recharge en 2030 pour 300 000 véhicules légers et 5 000 véhicules lourds.

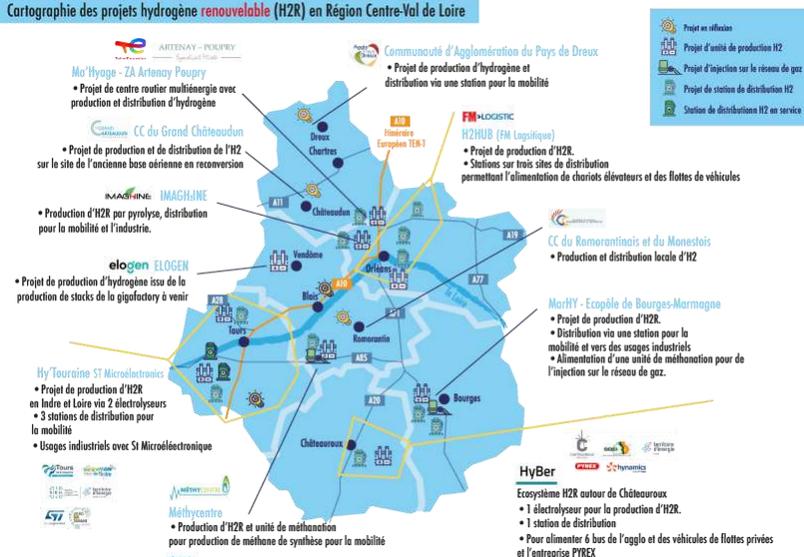
ATTEINDRE 1000 STATIONS

2 stations ouvertes dans la région

27 projets hydrogène renouvelable dans la région

11 Stations de distribution en projet dans la région

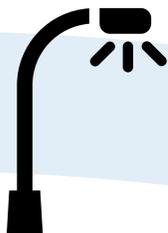
Cartographie des projets hydrogène renouvelable (H2R) en Région Centre-Val de Loire



Source - Vig'hy - France hydrogène - 2022, Région Centre-Val de Loire-septembre 2022

Éclairage public

OPTIMISER LES INSTALLATIONS



L'éclairage public répond à un double enjeu écologique : économiser l'énergie et limiter les émissions de GES mais aussi préserver la « trame noire » pour la biodiversité. Ainsi, les installations les plus vétustes sont à remplacer par des équipements plus performants, l'éclairage nocturne est amené à réduire partiellement ou totalement.

Réduire les émissions de GES

Réduire la consommation nationale totale d'électricité liée à l'éclairage (56 TWh), émettant 5,6 tonnes de CO² (source : Ademe - 2017).

-40%
D'ICI 2030 DE LA
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE DU PARC DE
BÂTIMENTS ET DE LYCÉES

CONSOMMATION ECLAIRAGE PUBLIC

Le travail reste à faire en région en vue de l'absence d'un organisme de collecte et de centralisation des données.

20 A 30 ANS

âge moyen de parc d'éclairage public en France

33

Points lumineux / km de voie éclairée en moyenne (entre 22 et 46 selon la nature des voies éclairées) en France.

37%

des consommations d'électricité des collectivités territoriale sont imputables à l'éclairage public en France

15%

taux de pénétration de LED en France pour l'éclairage public

85%

du territoire métropolitain fortement impacté par la pollution lumineuse en cœur de nuit

45

Communes labellisées « Villes et villages étoilés » en région grâce à leur démarche d'amélioration de la qualité de la nuit et de l'environnement nocturne

Sources: Pollution lumineuse - OFB 2021, Consommation énergétique - ORCAE

Cours des comptes, AEF-France, Ville et village étoillée-ANPCEN

Réseaux d'eau potable

RÉDUIRE LE PRÉLÈVEMENT D'EAU DE 25% EN 15 ANS



L'accès à l'eau est menacé par le changement climatique. En 2019 environ deux tiers du territoire métropolitain étaient concernés par des mesures de restriction d'eau. Face aux épisodes de sécheresse qui risquent de se multiplier et s'intensifier, un défi majeur est celui de préserver la ressource. En modernisant et en renouvelant les réseaux d'eau potable existants, les pertes en eau peuvent être limitées. Au prix du m³ d'eau traitée, c'est plus de 50 millions d'euros qui pourraient être investis et qui sont perdus chaque année.

Préservation de la ressource en eau

Atteindre un taux de renouvellement annuel de 2%, pour une durée de vie des canalisations de 50 ans. Soit une hausse de **1,57** point pour la région

ATTEINDRE UN TAUX DE RENOUVELLEMENT ANNUEL DE 2%

TAUX DE PERTE EN EAU POTABLE

19%

en région

19%

en France

TAUX DE RENOUVELLEMENT

0,4%

pour le réseau d'eau potable

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

Département	Volume d'eau consommé (m ³ / hab)	Taux de perte en eau potable	Taux de renouvellement annuel	Volume d'eau perdu (milliers de m ³)
Cher	82	19%	0,3%	5 797
Eure-et-Loir	89	21%	1,2%	9 069
Indre	53	21%	0,2%	3 229
Indre-et-Loire*	49	21%	0,0%	372
Loir-et-Cher	67	16%	0,3%	4 284
Loiret**	67	15%	0,4%	6 285

*Données 2018

**Données 2019

Centre-Val de Loire*	75	19%	0,5%	22 379
France	72	19%	0,6%	943 412

*Données à minima, hors départements du Loiret et de l'Indre-et-Loire

39 600

Linéaire cumulé du réseau d'eau potable de la région

5,4%

Représentation du réseau d'eau potable en région à l'échelle nationale

739 300

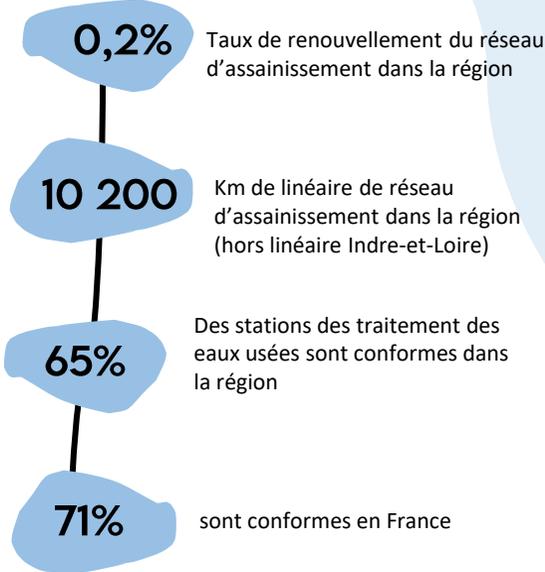
Linéaire cumulé du réseau d'eau potable en France

Réseaux d'assainissement et stations de traitement des eaux

RENOUVELER LE PARC EN SITUATION DE VÉTUSTÉ



Les réseaux d'assainissement et les stations de traitement d'eau ont aussi un rôle à jouer dans la préservation de la ressource en eau. Ils permettent d'améliorer la qualité des eaux usées traitées qui sont rejetées dans le milieu naturel et peuvent aussi être à l'origine des solutions innovantes telles que la réutilisation des eaux usées traitées. Il est donc indispensable d'entretenir ces réseaux et de garantir une mise en conformité des stations d'épuration.



Amélioration de la qualité de la ressource en eau et réduction de la pression exercée sur celle-ci.

Le Gouvernement vise un objectif de réutilisation des eaux usées de 10% d'ici à 2030, contre moins de 1% aujourd'hui sur l'ensemble du pays

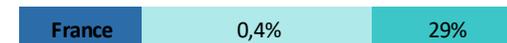
ATTEINDRE UN TAUX MOYEN DE 10% DANS LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

METTRE EN CONFORMITÉ 35% DES STATIONS DE LA RÉGION NON CONFORMES

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

Département	Linéaire (km)	Taux de renouvellement annuel des réseaux	Taux STEU non conformes (>= 2000 EH)
Cher	1 708	0,3%	9%
Eure-et-Loir	1 758	0,2%	59%
Indre	1 081	0,2%	40%
Indre-et-Loire	0	0,0%	8%
Loir-et-Cher	2 626	0,2%	89%
Loiret	3 018*	0,2%*	21%
Centre-Val de Loire	10 191	0,2%	35%

* Données 2019

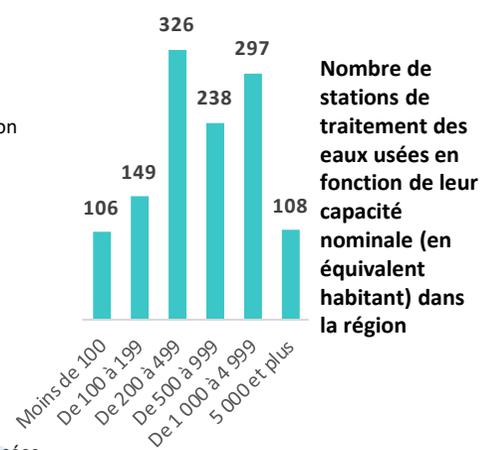


1 224 stations de traitement des eaux usées en région

6% du parc national

22 034 Stations de traitement des eaux usées en France

391 224 Mètres cubes d'eaux usées entrent chaque jour dans les stations de traitement de la région



Nombre de stations de traitement des eaux usées en fonction de leur capacité nominale (en équivalent habitant) dans la région

Taux de conformité : calculé uniquement à partir des stations des agglomérations de 2000 équivalent habitants ou plus

Sources - conformité des stations - ministère 2021, stations de traitement - Sandre 2021, réseau d'assainissement - SISPEA 2020

Renaturation des cours d'eau

RESTAURER LA CONTINUITÉ AQUATIQUE

Alors qu'en France plus de la moitié de masses d'eau de surface ne sont pas en bon état écologique, la renaturation des cours d'eau s'impose. En Centre Val de Loire, le SDAGE 2022-2027 Loire-Bretagne a fixé des objectifs de bon état écologique des masses d'eau de surface à 61% d'ici 2027.

Ce bon état écologique passe par la renaturation qui permet de rétablir le fonctionnement naturel des milieux. Cela est essentiel pour continuer de fournir à la population une eau de qualité, une meilleure régulation des débits, ainsi que des activités de loisir et de pêche.

La renaturation passe aussi par la restauration des continuités écologiques qui conduit à améliorer la richesse piscicole.



Protection de la biodiversité

Amélioration de la résilience face aux inondations

Le Plan Biodiversité prévoit la restauration de la continuité écologique au niveau nationale sur

50 000 KM D'ICI 2030

61% DE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU DE SURFACE EN LOIRE-BRETAGNE D'ICI 2027

135 000 KM

De cours d'eau sur le bassin Loire-Bretagne

10 761 KM

De cours d'eau restauré sur le bassin, soit **68 M€** investi entre 2013-2017

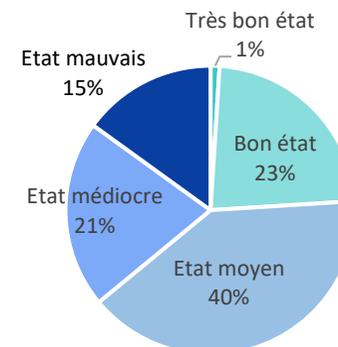
210

Ouvrages en région à mettre en conformité selon le programme de mesures du SDAGE 2022-2027

Département	Ouvrage à mettre en conformité avant 2027
Cher	26
Eure-et-Loir	27
Indre	47
Indre-et-Loire	58
Loir-et-Cher	35
Loiret	17
Centre-Val de Loire	210

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

ÉTAT ÉCOLOGIQUE COURS D'EAU LOIRE-BRETAGNE



Réhabilitation des friches

AMÉNAGER PLUS SOBREMENT



La lutte contre l'artificialisation des sols s'inscrit dans un contexte démographique croissant, dans lequel il faut répondre aux besoins d'aménagement tout en préservant les espaces naturels et la biodiversité qu'ils abritent.

La France a fixé une trajectoire consistant à diviser par deux le rythme de consommation des sols à horizon 2030, pour arriver à l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050.

En Centre-Val de Loire, le SRADET approuvé en 2020 a pour objectif de limiter la consommation d'espaces agricoles naturels et forestiers de moitié d'ici 2025, puis de tendre vers une artificialisation nette nulle en 2040. Dans l'optique de cet objectif, la reconversion des friches est une solution qui permettra de concilier les enjeux d'aménagement territorial avec ceux de la production alimentaire de la région.

Préservation
des milieux naturels et
de la biodiversité

Diviser par deux le rythme
de consommation
d'espaces naturels.
Soit 728ha d'espace
consommés par an pour la
région.

**DIVISER
PAR 2 D'ICI
2030**

**D'ICI 2025
EN
RÉGION**

1 061

Nombre d'hectares ont
été consommés en
2020-2021 en région

-1,4%

Baisse en un an

69%

de l'espace consommé en
région en 2020-2021 à
destination de l'habitat

320

Nombre de friches en région

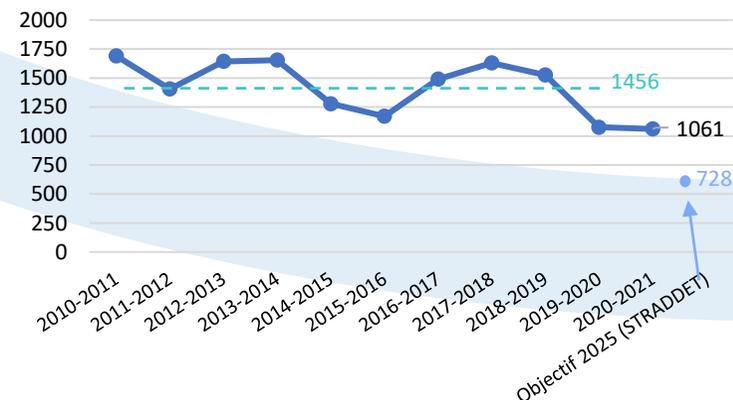
75

Nombre de friches en région
potentiellement exploitable
pour l'énergie solaire

Département	Consommation d'espace entre 2011 et 2021 (ha)	Variation de la consommation annuelle 2021/2020	Taux d'espace consommé / surface du département
Cher	1 812	+36,1%	0,3%
Eure-et-Loir	1 633	-3,1%	0,3%
Indre	1 701	-16,7%	0,3%
Indre-et-Loire	2 904	+25,9%	0,5%
Loir-et-Cher	2 281	-3,7%	0,4%
Loiret	3 603	-14,9%	0,5%
Centre-Val de Loire	13 934	-1,4%	
France	243 136	+6,4%	

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

CONSOMMATION D'ESPACE EN RÉGION (EN HA)



21 079

Nombre d'hectares ont
été consommés en
2020-2021 en France

+6,4%

Hausse en un an

Lutte contre les inondations

DÉVELOPPER DES OUVRAGES DE CONSTRUCTION

Le risque d'inondation est le principal aléa auquel est exposée la France, pouvant toucher 17,1M d'habitants, dont 16,8M en métropole. Avec le réchauffement climatique ce phénomène peut devenir plus fréquent et intense. Le montant total des sinistres pourrait atteindre les 50 Md€ sur la période 2020 - 2050, soit une hausse de 81% par rapport à la période 1989 - 2019. Il est donc indispensable de préparer les territoires et renforcer leur résilience en construisant des ouvrages de protection. Des investissements sont prévus en région concernant les écluses (cas du Loiret à titre d'exemple) mais aussi de dragages de canaux (opérations de 2,8M€ sur 5 ans sur le canal du Loing-Briare).



Protéger le territoire régional qui se situe en zone inondable : 6 départements, soit 543 000 habitants.

Amélioration de la résilience des territoires face au changement climatique

26% DE LA POPULATION

21% EN RÉGION

543K

habitants de la région vivent en zone potentiellement inondable

50 MDE

Montants des indemnités de dégâts à l'horizon 2050 en France

Département	% de la Population en zone potentiellement inondable
Cher	17,6%
Eure-et-Loir	15,3%
Indre	12,6%
Indre-et-Loire	31,8%
Loir-et-Cher	18,1%
Loiret	21,8%
Centre-Val de Loire	21,2%
France	26,3%

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

518 KM

de digues recensés dans la région

1

barrage à vocation d'écroulement de crue dans la région

1

Barrage (Villerest) à vocation d'écroulement de crue, hors région avec influence sur la région

AVEC LA PARTICIPATION DE



ACTEURS
POUR LA PLANÈTE

LES TRAVAUX PUBLICS

